

Réunion Conseil Municipal Compte-rendu du 26 novembre 2020

<u>Présents</u>: Maurice Bettant, Lionel Ravier, Pierre Cochonat, Céline Baudry, David Fernandez, Aurélie Borel, Jean-Luc Pluot, Jonathan Vericel, Gaëlle Muttoni, Sandrine Scalise, Chantal Lemerre, Marc Cavagnis, Annick Sansoë et Stéphanie Gerbier

♥ Début de réunion à 20h05.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 8 octobre 2020) : adopté à l'unanimité

Secrétaire de séance: Stéphanie Gerbier, en direct via un vidéoprojecteur pour validation collective

<u>Délibération élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires aux comités consultatifs</u> communaux et intercommunaux

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision pour un comité qui doit se réunir à chaque fois qu'il y a un sujet précis (un recrutement, changement de véhicule...). Ce comité existait avant il doit être renouvelé après chaque élection municipale.

Il doit y avoir le Chef de corps, un lieutenant, un adjudant, un sergent, un caporal, un sapeur 1ère classe et 4 élus. Se présente : Yann Schulze, Florent Personneni, Morgan Laverne, Gaël Malapert, Annick Sansoë, Maurice Bettant, Lionel Ravier et Jean-Luc Pluot.

→ Contre : 0

Neutre: 0

Pour : 14

Convention entre le SDIS 01 et le CPINI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que cette convention prévoit le raccordement de notre centre de secours à celui du RDA (Réseau Départemental d'Alarme), l'équipement d'alerte dont dispose notre corps actuel étant obsolète et n'étant plus en mesure de fonctionner à l'échéance 2023. Actuellement nos sapeurs pompiers sont alertés par des bips et une sirène (hors nuit). Il faut choisir entre 3 options :

N°1 - alerte générale par sirène

N°2 - alerte individuelle par bip (pour gestion individuelle des compétences)

N° 3 - alerte générale par bip

L'achat de l'option 1 sirène est de 1500€.

L'abonnement annuel est de 750€ pour chaque option. L'option 3 est nécessaire dans notre cas mais la sirène est importante car les sapeurs n'ont pas toujours leur bip sur eux.

Le conseil municipal accepte l'option 3. On verra ensuite s'il y a besoin d'une sirène.

Arrêté pour le transfert de police (CCBS)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision par rapport aux différentes polices des maires., il faut prendre un arrêté qui reste de la responsabilité du Maire.

Il propose le transfert automatique à la CCBS pour la police de l'accueil des gens du voyage et éventuellement les dépôts de déchets sauvages. Le maire gardera les autres pouvoirs de police. Le conseil est favorable.

Taux taxe d'aménagement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la taxe d'aménagement (c'est une taxe payée par le particulier qui paie pour un dépôt de document d'urbanisme du permis de construire d'une maison à la demande pour un abri de jardin). Elle est actuellement de 4% et la proposition est de ne pas l'augmenter. Ce taux est fixé pour 3 ans minimum.

→ Contre : 0

Neutre: 0

Pour : 14

Choix du logiciel garderie cantine

Gaëlle Muttoni informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision pour le logiciel qui sera utilisé en garderie cantine. En effet, si on veut qu'il soit opérationnel à la rentrée de septembre 2021, il faut se décider rapidement pour que le personnel soit formé et que tout soit installé (pas avant mars/avril 2021). Ce logiciel servira à la gestion au quotidien de la garderie et de la cantine. Il servira aussi à l'inscription directement dessus par les parents. La facturation sera effectuée via ce logiciel.

Il y a eu 3 devis demandés. Un logiciel parait trop compliqué par rapport à nos besoins. Le prix diffère surtout en fonction des packs de départ et de l'abonnement annuel.

Il faudra acheter un ordinateur et une tablette. La liaison internet vient d'être installée.

Proposition JVS: → Pour: 10
Proposition ICAP: → Pour: 1

→ Abstention: 3

Délibération astreintes hivernales

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision pour les astreintes hivernales pour les employés techniques. Un seul de nos employés peut utiliser la déneigeuse.

Proposition est faite d'avertir un agent moins de 15 jours francs avant mais avec une astreinte majorée de 50%. Il faudra être vigilant par rapport aux prévisions météorologiques.

Pour le 2^{ème} agent, une indemnité de 16€ sera donnée si on décale le début des horaires de son travail à 7h au lieu de 8h.

→ Contre : 0

Neutre: 0

Pour: 14

Délibération prise d'une décision modificative du budget assainissement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour solder la dernière échéance annuelle du prêt de l'assainissement. Prêt qui finira en 2048.

365.12€ du compte 2031 pour le compte 1641.

→ Contre: 0

Neutre: 0

Pour : 14

Questions diverses

Photocopieurs

Nous sommes en contrat actuellement du photocopieur de la mairie Rex Rotary. Cette société est basée à Bourg en Bresse et cela pose problème pour l'entretien du photocopieur et la fourniture du toner. Des devis ont été fait auprès de l'entreprise ACS qui gère déjà l'école. Le contrat sera donc signé pour 5 ans avec cette dernière.

Recensement

L'insee a décidé de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022.

Cadeaux de Noël

Un paquet de chocolat commandé au sou des écoles sera offert à tous les employés. Un panier garni sera offert à tous ceux ayant plus de 6 mois d'ancienneté.

Cadeau de naissance

Mélanie Martin, bénévole à la bibliothèque, a eu un petit garçon. La mairie offrira un cadeau de naissance pour cette employée bénévole de ce service communal.

Commission sociale

Distribution des colis le samedi 19 décembre par binôme. La veille, les colis sont complétés par les élus. Ce colis contient des produits locaux (boulangerie Badin, Bugey Côté Ferme, Sou des écoles). Une carte de Noël sera faite par les élèves de l'école pour mettre dans les colis.

Commission scolaire

La personne recrutée jusqu'au 18 Décembre 2020 ne souhaite pas renouveler son contrat. Une autre personne ayant déjà effectuer un remplacement a été sollicité pour la remplacer début Janvier. D'autre part, une rencontre entre la commune et Madame l'inspectrice de circonscription de Belley a eu lieu en rapport aux effectifs élevés de nos classes, 5 classes pour 135 élèves.

Commission loisirs

Un livret « Au cœur de nos associations » sera bientôt distribué. Il sera imprimé par nos soins et le bulletin municipal numéro 2 sera bientôt dans les boites aux lettres.

SHR

Le syndicat du Haut Rhône prépare un plan de prévention des inondations sur le Haut Rhône. On attend leur retour. ⇒ Prochain conseil municipal, le mercredi 16 décembre à 18h30.